

## Conférence en ligne « Participation à la vie politique en Europe - Vers une participation efficace des personnes handicapées »

*Le ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales a mis le sujet « Participation à la vie politique en Europe - Vers une participation efficace des personnes handicapées » à l'agenda de la présidence allemande du Conseil de l'UE et lui a accordé une place prépondérante avec une conférence en ligne le 30 novembre. Celle-ci était présidée par le secrétaire d'État Rolf Schmachtenberg, qui a discuté avec des personnalités politiques, scientifiques et de la société civile sur les conditions-cadres, les possibilités et les limites de la participation des personnes handicapées.*

« L'événement qui a eu lieu aujourd'hui était intéressant, nous avons eu une discussion animée sur des aspects variés. Encore une fois, il est clairement apparu que les personnes handicapées ont un droit à la participation, à fortiori, elles ont un droit à la participation politique. Les chances d'inclusion sociale et de participation politique sont liées, de même que les évolutions à l'échelle nationale et européenne, elles peuvent se renforcer mutuellement. », a conclu le secrétaire d'État, M. Schmachtenberg.



Le programme de la conférence en ligne a consisté en deux parties : tout d'abord, les contributions des experts ont donné un bon aperçu de la situation sociale, économique et juridique des personnes handicapées et de ce qui est réalisé dans ce domaine à l'échelle de l'Union européenne. Il y a eu ensuite une table ronde qui a réuni entre autres des représentantes d'associations nationales et européennes ainsi que le délégué du Gouvernement fédéral chargé des intérêts des personnes handicapées. Lors de cette table ronde, l'analyse a été confrontée à la pratique. Les téléspectatrices et les téléspectateurs, qui avaient la possibilité de poser des questions aux panélistes, ont été nombreux à participer à la discussion.

Cet événement a mis en évidence le lien indissociable entre la participation et la participation à la vie professionnelle, éducative et politique. La participation à la vie politique contribue de manière essentielle au développement d'une société inclusive. Par ailleurs, la transparence des processus de décision et des ressources solides sont des conditions indispensables pour permettre une participation efficace des personnes handicapées. La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et la nouvelle Stratégie de l'UE prévue en faveur de celles-ci constituent des repères importants à cet égard.